

# RÉFORME DES RETRAITES : VRAI OU FAUX ?

« La réforme va réduire les inégalités femmes-hommes. »



Avec le système actuel, la pension moyenne des femmes (sans pension de réversion) représente 69 % de celles des hommes alors que le salaire moyen des femmes représente 81,5 % de celui des hommes.

**La retraite par points va accentuer ces inégalités.** En effet, le montant de la pension sera proportionnel au salaire versé tout au long de la carrière. Celles dont les carrières sont le plus interrompues (disponibilité pour suivre conjoint, maternité, temps partiel, congé parental) vont être les grandes perdantes, tout comme les collègues à la carrière heurtée (contractuels notamment).

« Les enseignants sont les grands perdants de la réforme. »



**La prise en compte de toute la carrière au lieu des six derniers mois entraînera une baisse de la pension.** Le fait que les primes soient intégrées dans le futur calcul ne suffira pas pour les enseignants, dont **les primes ne constituent qu'en moyenne 10,8 % du salaire** et même seulement entre 4 et 6 % pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, les professeurs documentalistes, les CPE, les Psy-EN !

Le gouvernement exclut pourtant toute revalorisation globale et immédiate des enseignants qui permettrait de compenser les effets de la réforme. Dans un débat à Rodez le 3 octobre dernier, le Président a affirmé que **toute augmentation du traitement ne pourrait se faire qu'en travaillant plus, en réduisant les vacances**, faisant mine d'ignorer les difficultés qui résultent déjà de conditions de travail fortement dégradées.

« Les Français devront travailler plus longtemps pour toucher une pension à taux plein. »



Actuellement, l'âge légal de départ est fixé à 62 ans (avec l'existence de certains dispositifs qui permettent un départ anticipé).

L'âge de l'ouverture des droits resterait à 62 ans mais avec **un âge pivot (âge de départ sans décote) fixé pour l'instant à 64 ans** (d'après le rapport Delevoye). Une décote de 5 % par année manquante sera appliquée. **Cet âge pivot est amené à évoluer avec l'espérance de vie** qui augmente alors que l'espérance de vie en bonne santé, elle, stagne depuis 10 ans. L'espérance de vie en bonne santé (2017) était de 64,9 ans pour les femmes et 62,6 ans pour les hommes.

« Avec la retraite par points, on connaîtra facilement le montant de sa pension. »



Le système par points est faussement transparent : un euro cotisé donne les mêmes droits au point tout au long de la carrière mais **la valeur du point variera chaque année !** Impossible donc de connaître la valeur du point, ni le montant de sa pension, avant le départ en retraite.

« Les pensions vont baisser. »



Plafonner les dépenses pour les retraites à 14 % du PIB entraînera automatiquement une baisse des pensions. En effet, la part des retraités va augmenter, générant automatiquement une baisse de la valeur du point et donc des pensions. Selon les projections de l'INSEE, les plus de 60 ans représenteront 31,9 % en 2050 contre 25,1 % actuellement.

**JEUDI 5 DÉCEMBRE, TOUS ENSEMBLE, SE MOBILISER !**  
**Tous en grève et dans la manifestation à Paris.**

# RÉFORME DES RETRAITES : TOUS PERDANTS !

**Travailler plus longtemps, pour une pension plus basse que dans le système actuel ?**

**NON MERCI !**

**La retraite par points : plus incertaine, plus inégalitaire.**

 **Un système plus transparent ? Un montant de pension garanti ? Faux !** **FAUX**

Un euro cotisé donne les mêmes droits au point tout au long de la carrière MAIS la valeur du point varie chaque année ! On ne connaîtra donc la valeur du point, donc le montant de sa pension, qu'au moment du départ en retraite.

 **Remise en cause du droit à la carrière !** 

Prendre en compte la totalité de la carrière plutôt que les 6 derniers mois de traitement, c'est pénaliser lourdement les fonctionnaires, dont la revalorisation salariale se fait toujours attendre !

 **Prise en compte des primes et indemnités : danger !** 

Les primes : un outil de management, qui accroît la charge de travail et aggrave les inégalités hommes-femmes et les inégalités entre corps.

 **Un système faussement juste : et les interruptions de carrière ?** **FAUX**

Rien n'est prévu ! Quid des congés maternités ? Des temps partiels ? Rien non plus pour les études longues ! Un système qui incite à la capitalisation !

 **Un système plus solidaire ? Les promesses n'engagent que ceux qui y croient !** 

Droits familiaux, réversion, compensation des périodes d'interruption ou de temps partiel : la plupart de ces mécanismes ne seront plus garantis, et les inégalités seront encore plus marquées !

 **Âge pivot ou durée de cotisation ? Un faux débat !** 

Dans les deux cas, c'est travailler plus longtemps, pour une plus petite pension !

Calcul du montant de la pension et du taux de remplacement du dernier salaire perçu, avec 10 % de primes sur l'ensemble de la carrière	
Calcul actuel, avec le code des pensions	Projet de retraite par points
<b>Après 38 ans de carrière</b>	
1 912,43 € (45,19 %)	1 638,11 € (38,71 %)
<b>=&gt; Perte de 274,32 € par mois soit une pension amputée de 14,34 %</b>	
<b>Après 43 ans de carrière</b>	
2 885,42 € (68,18 %)	1 932,64 € (45,67 %)
<b>=&gt; Perte de 952,78 € par mois soit une pension amputée de 33,02 %</b>	

**LE MONTANT DE LA PENSION ?  
UN CALCUL À PLUSIEURS INCONNUES !**

**Montant de la pension =**

**Somme des points sur toute la carrière \* X Valeur du point, révisée chaque année \*\***

\* Les cotisations sont transformées en points, selon une **valeur d'achat**, fixée **pour le moment** à 10 €.

\*\* La pension est déterminée par une **valeur de service** du point, fixée **pour le moment** à 0,55 €.

**LE SYSTÈME DES RETRAITES :  
UN CHOIX DE SOCIÉTÉ !**

**Des alternatives existent pour le financement !**

Hausse des salaires, augmentation des cotisations salariales, politique favorable à l'emploi...

**JEUDI 5 DÉCEMBRE, TOUS ENSEMBLE, SE MOBILISER !  
Tous en grève et dans la manifestation à Paris.**